

Je connais bien le peuple nazairien, il est toute ma jeunesse, mon père travaillait aux chantiers, nous habitions à Montoir, j'ai été scolarisé dans cette commune, ensuite à Pontchâteau et après au Lycée de Saint-Nazaire. J'ai pratiqué le rugby au Sporting.

Je suis maître d'œuvre. Depuis la loi de 1977, j'accomplis toutes les missions d'architecture. J'ai participé à des projets industriels et d'habitat sur Saint-Nazaire. Je suis également chef d'entreprise, j'ai construit à Pénestin un hôtel 3 étoiles avec restaurant. Je suis devenu un chef de cuisine autodidacte, grâce à ma passion et ma persévérance, Gault Millau le classe parmi les grandes tables de la région. Je le dirige avec ma fille, ancienne élève de « Notre-Dame ». L'été je suis dans l'hôtellerie et l'hiver dans l'architecture. Je peux me rendre **totalement disponible** pour accomplir le mandat que je vous demanderais de bien vouloir me confier dans ces législatives. Actuellement, je vote sur la commune de Crossac.

Ancien R.P.R.

En 1981, je voyais le danger socialo-communiste, étant attaché aux libertés et d'éducation gaulliste, j'ai rallié le RPR, en 1983 et 1984 j'étais mandataire représentant départemental. Dans ce système politique je ne retrouvais pas la démocratie que j'attendais. J'ai quitté le parti. **Je suis resté le gaulliste de toujours qui prépare une droite forte** et surtout d'idées réalistes capable de rassembler, dans la fraternité humaine, les français de toutes classes sociales. Pour cela il faut rejeter les doctrines socialistes qui conduisent à la lutte des classes.

Les Nazairiens ne sont pas socialistes

Ce monde d'origine rurale fait du social et ne cherche qu'à améliorer sa condition de vie tout en restant profondément attaché à ses terres, ses traditions, sa région. Les « métallos » menaient souvent en parallèle une petite activité agricole. Leur principe de vie est contraire au socialisme qui par définition **condamne la propriété privée**, les moyens de production et d'échange. Les Nazairiens ont vu ce gouvernement socialiste nationaliser et ensuite faire l'inverse, le socialisme ne marche pas.

DROITE DE PROGRÈS

Gabriel Guilloux, 45 ans, profession libérale et chef d'entreprise ; ancien mandataire départemental du R.P.R. devenu indépendant pour une droite forte aux idées réalistes. Soutenez cet important programme aux solutions et idées nouvelles. Suppléante Marie Cornet, 39 ans, originaire et domiciliée dans la région nazairienne, enseignante en comptabilité.

Agriculture et pêche

L'Europe n'était pas prête pour ouvrir ses frontières intérieures agricoles. Il fallait attendre une harmonisation des valeurs, des niveaux de vie, du social, une monnaie unique. Un second problème se pose en France, les valeurs agricoles ne suivent pas l'évolution des valeurs industrielles, alors qu'elles en dépendent. Le travail à 35 heures se traduirait par une hausse industrielle, donc une aggravation de cette disparité.

Il faut mettre en valeur les produits de qualité. La France bénéficie de la plus grande richesse agricole d'Europe, grâce à sa diversité, à son climat, son terroir, ses traditions, sa richesse naturelle maritime de grande qualité. Le Général de Gaulle avait œuvré et fondé tous ses espoirs pour une France agricole forte au sein de cette Europe forte et unie à laquelle il tenait, mais pas comme çà. Le traité de Maastricht arrive trop tôt, les pays d'Europe ne sont pas prêts, l'équilibre social, économique et monétaire (avec une monnaie unique) n'est pas fait, c'est une erreur qui risque de ruiner la pêche, l'agriculture ainsi que l'unité européenne. Il doit être mis en place de toute urgence des aides pour compenser et atténuer ces disparités dues à l'Europe. En France, il faut établir un plus juste équilibre entre les valeurs agricoles et industrielles, pour cela il faut relancer la croissance (voir ce chapître).

Consommateurs et agriculteurs ne se rendent pas toujours compte des conséquences. Prenez le temps de comprendre l'exemple suivant et vous verrez que c'est dramatique.

Démonstration des conséquences des disparités

L'agriculture et la pêche vendent des produits à des prix agricoles, dont les coûts de production dépendent essentiellement de prix industriels (engrais et divers produits, cageots, chaluts, casiers, eau, électricité, carburants, outillages, tracteurs, bateaux, bâtiments, etc...). A la moindre disparité entre la valeur industrielle et agricole, l'agriculture se trouve en difficultés.

Pour avoir une marge brute de 25 %, si l'agriculteur vend un produit 4,00 F, il a 3,00 F de coût industriel et 1,00 F de marge brute. Voir (1).

Si les prix industriels augmentent de 20 % et pas ceux de l'agriculture, la marge brute baisse de 60 %. Voir (2).

Depuis plusieurs années, les agriculteurs limitaient les pertes en les compensant par un nombre d'heures de travail important.

Depuis l'ouverture des frontières çà ne suffit plus, il faut faire face aux disparités entre pays européens. Un même agriculteur d'un autre pays peut avoir le même produit avec la même marge de 25 % mais moins cher. Voir (3).

Si après transport ce produit arrive en France à 3,40 F, pour être compétitif le français doit s'aligner. Mais compte tenu de la disparité intérieure française entre les valeurs agricoles et industrielles, ce produit revient déjà à 3,60 F. Voir (4). Alors notre agriculteur est en perte de 0,20 F. Par rapport au prix normal 4,00 F (1), le prix de vente du produit à 3,40 F (4) représente une baisse faible de 15 %, alors que la marge brute chute de + 1,00 F à – 0,20 F, soit une chute de 120 %, alors que l'étranger a eu sa marge normale de 25 %. Les consommateurs ne s'en rendent pas compte, nos pêcheurs et agriculteurs crient au secours et ne comprennent plus ce qui se passe. **Ce n'est même plus de la concurrence déloyale, c'est une politique Européenne mal faite** qui va détruire notre agriculture et la pêche.

	P.V. Agr.	Prix industr.	Marge
(1)	4,00	3,00	+ 1,00 (25 %)
(2)	4,00	3,60 (+ 20 %)	+ 0,40
(3)	3,00	2,25	+ 0,75 (25 %)
(4)	3,40	3,60	– 0,20 (perte)

Le chômage, l'emploi, l'économie, la formation

■ Les chiffres du chômage sont très lourds.

La France compte 3 millions de chômeurs et 21,5 millions de travailleurs. En déduisant les travailleurs indépendants et la fonction publique, il reste 14 millions de salariés du commerce et de l'industrie. Les chômeurs représentent 21,4 % de ces derniers. Il n'est pas possible de résorber un tel pourcentage. Il faut des mesures pour développer l'emploi et la création d'entreprise, mais il faut aussi revoir la condition du chômage pour assurer une rotation et éviter le chômage de longue durée.

■ La rotation de l'emploi, la formation.

L'exemple de l'hôtellerie est intéressant. L'emploi connaît un grand brassage. C'est une habitude de la profession, les jeunes se déplacent pour se perfectionner et acquérir de l'expérience, comme ça se fait dans le compagnonnage. Ainsi, un peu partout des places se trouvent vacantes et les sans emplois ne le sont pas longtemps. Ce principe de rotation motive et encourage la jeunesse. Certains passent par de courtes périodes de chômage, et retrouvent toujours rapidement du travail.

Dans les autres professions, les jeunes aimeraient faire pareil. Ce n'est pas possible à cause de l'immobilisme. Il est difficile de tenter un changement d'emploi ou d'entreprise sans courir le risque de se retrouver au chômage de longue durée. Alors l'évolution que certains pourraient connaître ne se présent pas.
Pour les jeunes, il faut abolir le protectionnisme de l'emploi qui conduit à l'immobilisme. Une meilleure rotation permet un chômage plus court qui n'est plus un handicap social, mais au contraire le tremplin d'une évolution.
Les entreprises ont pour seules possibilités les contrats temporaires, à durée déterminée. C'est une solution qui permet à l'entreprise de trouver davantage de sécurité à long terme, mais à court terme c'est un affaiblissement de la qualité et du coût, en raison de la période d'adaptation, de formation, des précarités etc... Il faut donc unifier et simplifier les contrats.

■ Encourager l'initiative et l'indépendance.
Il faut développer les initiatives, les créations d'entreprises sont seules génératrices d'emplois. Il faut favoriser la fraternité humaine et savoir que pour avoir du travail il ne faut pas affaiblir l'employeur. Plus il y a d'entreprises plus elles se créent des besoins.

■ Les petits emplois et le travail noir.
Nombreux sont les particuliers, petits artisans ou commerçants qui seraient prêts à se faire aider quelques jours par-ci, par-là. Mais la complexité des bulletins de salaires, des charges avec de nombreux régimes et caisses avec des parts salariales, patronales, la CSG, etc... il y a de quoi épouvanter toute personne non initée. Il faut mettre en place un système simple réunifiant tous les régimes, les parts salariales et patronales. Une embauche rapide sur appel téléphonique à un organisme ou par Fax. Le gouvernement socialiste veut une déclaration préalable à tout travail, l'appel téléphonique à l'URSSAF ne sera pas légal, soit disant pour lutter contre le tavail noir. L'effet sera inverse, les socialistes compliquent la procédure, c'est un obstacle à l'emploi. Le travail noir fait prendre des risques inconsidérés en cas d'accident. En adoptant les simplications et en recherchant un taux de charges moins élevé, les gens se déclareraient plus facilement, le travail noir se légaliserait de lui-même.

■ Les taxes sur l'emploi
La taxe professionnelle est en partie basée sur les salaires de l'entreprise. Ce n'est pas normal, c'est une incitation à limiter l'emploi. Il faut une réforme.

■ Revoir les conditions du chômage.
Les avantages sociaux liés aux licenciements, au chômage, et à la réinsertion ne sont plus de notre époque. Il faut une réforme pour les améliorer, supprimer les injustices, faciliter la réinsertion en fonction de l'âge.
Lors d'un licenciement, certains peuvent recevoir une indemnité en fonction de leur ancienneté. Ce système de l'ancienneté est lié à la seule et unique entreprise dans laquelle était exercé le dernier emploi. C'est une mesure injuste et elle conforte l'immobilisme, empêche la progression. L'ancienneté ne doit pas être liée à l'entreprise, mais cumulée tout au long de la vie active.
Je propose que cette ancienneté dépende des caisses vieillesse. Nous devons considérer qu'un travailleur vieilli progressivement tout au long de sa vie active. Un chômeur a de plus en plus de difficultés devant l'emploi en raison de son âge. Alors je propose une solution qui équilibre chômage et vieillesse. Ainsi selon l'âge, une compensation ancienneté se produit. Ce système présente également des avantages pour réinsérer les chômeurs longue durée. Je vous demande de lire attentivement l'exemple après, il paraît compliqué, mais c'est une solution efficace.

Un salaire de 6 050 F net correspond à 7 500 F brut (hors congés payés). **Dans le système actuel :** le chômeur [illegible] sur un mois de 31 jours (7 500 F x 40 %) + (54,15 x 31) = 4 678,65 F. **Dans le système proposé :** (avec l'ancienneté) Vie active de 18 ans à 60 ans, soit 42 années. Pour obtenir l'ancienneté la base vieillesse doit être supérieure à celle du chômage, prenons 65 % et 85 %.
La base Chômage 7 500 F x 65 % = 4 875,00 F
La base Vieillesse 7 500 F x 85 % = 6 375,00 F
Etablir une prise à charge en inversement proportionnel entre les régimes chômages et vieillesse selon l'ancienneté. La nouvelle allocation chômage est fonction de l'ancienneté.

	Base chômage	Allocation chômage	Base vieillesse	Allocation vieillesse	Allocation totale
A 27 ans	(60-27)/42 = 78,57 %	× 4875 = **3830,29**	(27-18)/42 × 21,43 %	× 6375 × 1366,16	5 196,45
A 50 ans	(60-50)/42 = 23,81 %	× 4875 = **1160,73**	(50-18)/42 = 76,19 %	× 6375 = 4857,11	6 017,84

■ Pour éviter le chômage de longue durée
En fin de droits, il faut intéresser les entreprises par un salaire plus bas. La perte de salaire serait compensée par une indemnité vieillesse pendant une certaine durée.
A 27 ans 1 500 x 85 % x 21,43 % = 273,23 F.
A 50 ans 1 500 x 85 % x 76,19 % = 971,42 F.
Ainsi un équilibre se produit, un jeune n'acceptera pas une différence de salaire aussi élevée que quelqu'un de 50 ans.

■ Relancer la croissance
La France a des prix trop élevés dans la compétition internationale. La baisse du chômage doit s'accompagner d'une baisse des charges, donc d'une baisse du prix de la main d'œuvre sans toucher aux salaires. Ainsi notre industrie se placerait mieux, une baisse des prix industriels arrangerait nos agriculteurs.

■ Pour obtenir des effets rapides
Il faut immédiatement des exonérations temporaires et dégressives d'une partie des charges.

■ Attention aux solutions dangereuses
Certains pensent résorber le chômage par la baisse du temps de travail à 35 h soit environ – 9 %. C'est une profonde erreur. Une baisse du salaire conduirait à une diminution du pouvoir d'achat, baisse de la consommation, chute de l'économie et progression du chômage. **Le bâtiment principalement lié aux revenus du ménage serait encore plus touché.**
Si une telle baisse du temps de travail se fait en maintenant les salaires, les entreprises devraient répercuter cette hausse sur les coûts de production. Ce n'est pas possible sans affaiblir davantage notre compétitivité internationale. Nous voyons déjà des entreprises quitter la France.
Le partage du temps de travail risquerait rapidement d'entraîner l'intolérance entre travailleurs et chômeurs. Les modifications que je propose pour le chômage sont saines à terme.

Problèmes européens

L'agriculture, la pêche, nos productions naturelles sont très touchées par cette volonté politique d'aller trop vite, l'Europe n'est pas encore prête, je l'explique dans le chapitre agricole.
Certains secteurs de l'industrie ont le même problème. La construction navale Nazairienne a des commandes grâce à sa supériorité technologique. Pour les navires plus courants nos chantiers sont trop chers au sein de la compétition mondiale et même européenne. La France est loin derrière le Danemark, l'Allemage, l'Italie, l'Espagne. Le renouvellement de la flotte mondiale se fait sentir. Alors il faut stabiliser et baisser les prix de production pour améliorer la compétitivité. Il faut accorder des aides dans l'attente de ce réajustement et de devenir plus compétitif, je l'explique dans le chapitre « Relancer la croissance ». La semaine de 35 heures conduirait à l'échec. Il faut une politique européenne qui fasse disparaître les écarts sociaux et économiques en son sein, il faut une monnaie unique pour un meilleur ajustement de l'Europe par rapport au monde. Il faut donner à l'Europe la puissance que prévoyait le Général de Gaulle, et non la faiblesse actuelle par des mesures trop rapides et mal étudiées qui risquent de la mettre en péril.

Éducation

Enseignement général : je pense aux bonnes vieilles méthodes pour apprendre à lire, écrire et compter. Il faut un bon enseignement général avant une spécialisation trop hâtive. Une formation étendue permet d'avoir une plus grande largeur d'esprit nécessaire à la vie professionnelle.
L'enseignement technique et professionnel doit être en relation étroite avec l'industrie, le commerce, l'agriculture, etc... Les stages sont importants. Mon programme sur l'emploi permet plus facilement la formation par la rotation dans les entreprises.

Sécurité

■ La loi anti-tabac
En France, les commerces de tabac sont associés à la presse. Lorsqu'un enfant achète une revue il paye face à un impressionnant étalage de tabac. Alors on comprend mal d'avoir voulu interdire à la télévision de présenter des sports mécaniques. C'est un problème d'éducation, il faut apprendre aux gens que leur liberté s'arrête où commence celle des autres, de ne pas fumer près de quelqu'un sans son accord.

■ La lutte contre l'alcoolisme et la sécurité routière
Le permis à points est trop sévère et n'a pas atteint ses objectifs. Le ministre annonce pour 1992 moins 3,7 % d'accidents corporels et moins 5,6 % de tués. Le bulletin statistiques du centre d'information de l'assurance indique qu'il y a eu en 1992 7,3 % de km en moins parcourus ! La sécurité routière est préoccupante, il y a d'autres solutions sans porter atteinte à la liberté de circuler et de travailler.
L'état d'ivresse est sanctionné par le retrait du permis. Ce serait une occasion de proposer un traitement qui empêche efficacement de boire. Pour encourager et motiver ceux qui acceptent sous contrôle, il faudrait leur autoriser la conduite. Ce serait là une vraie lutte contre l'alcoolisme et pour la sécurité routière.
D'autres infractions sanctionnées par des retraites pourraient laisser le choix entre le retrait ou par exemple la conduite d'une voiture électrique. Çà n'empêcherait pas de travailler et çà serait contribuer à la lutte contre la pollution des villes et au développement d'une technologie, d'une industrie et de l'emploi.

Conclusions

Je suis candidat indépendant, je dois limiter les frais aux seuls documents officiels. Je vous remercie d'avoir lu attentivement ce programme, j'espère vous avoir convaincu de mes capacités de réflexions et de mes idées. La campagne publicitaire forte de certains candidats démontre qu'il y a derrière eux beaucoup d'argent, mais pas forcément un candidat solide avec des idées.
Je suis l'auteur d'un vrai programme avec des idées nouvelles, des solutions efficaces et réalisables. Un programme politique capable de réunifer et de rassembler les hommes. Un programme de droite qui améliore les acquis sociaux, qui protège la condition humaine et qui refuse la lutte des classes. Un programme agricole urgent.

MERCI DE VOTRE CONFIANCE

vu, le candidat GABRIEL GUILLOUX

93 - PRESQU'ILE IMPRIMERIE 40 24 90 33